

# DISPENSATION DES MÉDICAMENTS PRÉSENTANT DES RISQUES POUR LA CONDUITE DE VÉHICULES

## FICHE MÉMO À DESTINATION DES PHARMACIENS

### UNE NOUVELLE LISTE DES MÉDICAMENTS PRÉSENTANT DES RISQUES POUR LA CONDUITE

En 2017, un arrêté du ministère de la Santé a modifié et étendu la liste des médicaments présentant des risques pour la conduite. Pour rappel, ces médicaments sont classés en trois niveaux de dangerosité pour la conduite, identifiables par trois pictogrammes : **jaune, niveau 1** ; **orange, niveau 2** et **rouge, niveau 3**.

### UNE PRISE EN COMPTE INSUFFISANTE DES PICTOGRAMMES

La consommation de **médicaments à risque** (niveaux 2 et 3) serait responsable de **3% à 4% de l'ensemble des accidents corporels de la circulation en France**<sup>1</sup>. La prise, notamment de benzodiazépines ou apparentés (anxiolytiques ou hypnotiques) et d'antidépresseurs, augmente significativement le risque d'être responsable d'un accident de la route, en particulier aux étapes clés d'initiation ou de modification du traitement.

Or **11,5 millions de Français consomment des benzodiazépines au moins une fois dans l'année**<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, la connaissance des pictogrammes de sensibilisation des usagers aux risques de la prise de médicaments sur la conduite est insuffisante. Dans ce contexte, il est primordial de leur rappeler les bons réflexes à adopter pour allier médicaments et conduite sans risque. À cet égard, le rôle des pharmaciens est essentiel.

<sup>1</sup> Oriols L. et coll. "Prescription medicines and the risk of road traffic crashes: a french registry-based study." *PLoS Medicine*, 2010, 7(11): e1000366.

<sup>2</sup> ANSM, « État des lieux de la consommation des benzodiazépines en France », ANSM, décembre 2013.



Le risque pour la conduite est faible et dépend largement de la susceptibilité individuelle. La prise du médicament ne remet généralement pas en cause la conduite, mais elle nécessite que les patients soient sensibilisés à ce risque avant de prendre le volant (incitez le patient à consulter la notice).



Les effets pharmacodynamiques dangereux pour la conduite sont prédominants par rapport à la susceptibilité individuelle (évaluez au cas par cas la compatibilité de la prise du médicament avec la conduite). La prise du médicament peut, dans certains cas, remettre en cause les capacités de conduite et nécessite l'avis d'un professionnel de santé.



Les effets pharmacodynamiques du médicament rendent la conduite dangereuse. Elle est formellement déconseillée. Compte tenu d'un éventuel effet résiduel, il est conseillé au professionnel de santé d'indiquer à son patient dans quel délai il pourra à nouveau conduire (par exemple, après une période de sommeil induite par un hypnotique).

## INFORMER ET CONSEILLER

Il est important de rappeler aux patients que la prise d'un médicament n'est pas un geste anodin et qu'elle peut interférer avec les capacités nécessaires à la conduite. Il conviendra d'être particulièrement vigilant lors de la dispensation de médicaments non soumis à prescription médicale.

### CHIFFRE CLÉ :

3,4% des accidents mortels de la route sont attribuables à une prise de médicaments. La moitié de ces accidents est liée aux benzodiazépines<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Étude Césir, 2010.

## 1

### INFORMEZ-VOUS SUR LE MODE DE DÉPLACEMENT DE VOTRE PATIENT

En cas de prise de médicaments pouvant altérer la conduite, il est important de connaître les modes de déplacement du patient. Conduit-il ? À quelle fréquence prend-il sa voiture ? Ces informations vous permettront de le conseiller utilement et, en cas de demande d'un médicament non soumis à prescription, de lui proposer celui qui altérera le moins possible ses facultés de conduite.

## 2

### SENSIBILISEZ À LA PRÉSENCE ET À LA SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES

Lors de la dispensation d'un médicament porteur du pictogramme, il est important d'expliquer au patient la signification de ce pictogramme et de lui signaler que la prise du médicament concerné peut altérer ses capacités de conduite pour tous moyens de locomotion (auto, moto, vélo, etc.). Un dépliant destiné au public est mis à votre disposition pour illustrer vos propos.

## 3

### INCITEZ VOTRE PATIENT À CONSULTER LA NOTICE DU MÉDICAMENT

Soulignez l'importance de lire la notice et notamment les rubriques « **Conducteurs et utilisateurs de machines** », « **Mise en garde et précautions d'emploi** » et « **Effets indésirables** ».

## 4

### RAPPELEZ À VOTRE PATIENT L'IMPORTANCE DE NE PAS MODIFIER OU ARRÊTER SON TRAITEMENT DE LUI-MÊME

En cas de traitement médicamenteux au long cours, il est important de rappeler au patient qu'il ne doit en aucun cas arrêter ou modifier les doses prescrites sans le conseil d'un professionnel de santé. Certaines pathologies présentent par elles-mêmes un risque pour la conduite (épilepsie, arythmie, dépression...).

## 5

### ALERTEZ SUR LES AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Rappelez au patient que la prise simultanée de médicaments avec de l'alcool, des stupéfiants, en particulier du cannabis, et/ou l'accumulation fatigue et médicaments, multiplie les risques d'accident.



Les différents supports de communication de cette campagne (affiche, dépliant, vidéo) sont disponibles à la commande sur le site du Cespharm : [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr)



Affiche



Dépliant



Vidéo



**Cespharm+**  
ÉDUCATION ET PRÉVENTION  
POUR LA SANTÉ

**ansm**  
Agence nationale de sécurité des médicaments  
et des produits de santé

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

